

Qu'est-ce que la Loya Jirga ? – Composition de la Loya Jirga 2002

Qu'est-ce que la *Loya Jirga* ?

Docteur Ramazan BACHARDOUST*
Chargé de la Communication et de la Culture
Ambassade d'Afghanistan en France

Terminologie :

Le terme provient de la langue pachtoune. *Loya* signifie « grande », *jirga* est une « assemblée » ou une « réunion ».

Origine :

La première *Loya Jirga* s'est réunie en 1747 pour désigner le premier Roi d'Afghanistan, Ahmad Khan Abdali. Cette désignation correspond à la naissance de l'Afghanistan et de l'État afghan.

Composition :

À l'origine, ses membres sont les chefs de tribus. Par la suite, la *Loya Jirga* s'ouvre progressivement à de grandes personnalités publiques.

Rôle :

Sa convocation est requise pour les grandes décisions concernant le destin du pays et celui du peuple afghan.

* Ramazan Bachardoust est docteur en droit, auteur d'une thèse intitulée « Diplomatie et guerre d'Afghanistan » (Université Toulouse I) et d'un mémoire sur « Le rôle des Nations unies face à l'intervention soviétique en Afghanistan » (DEA de Science politique, Toulouse I).

Les principales décisions adoptées par la Loya Jirga :

- 1747 – Naissance de l’Afghanistan, création de l’État afghan et désignation du Roi.
- 1793 – Désignation du Chah Zaman comme successeur de Timor Chah, fils d’Ahmad Chah Bâba (Chah désigne le Roi, Bâba signifie le père).
- 1841 – Déclaration de guerre contre l’Empire britannique (1^{ère} guerre anglo-afghane).
- 1880 – Déclaration de guerre contre l’occupation britannique (2nde guerre anglo-afghane).
- 1916 – Déclaration de neutralité de l’Afghanistan dans la Première Guerre mondiale.
- 1924 – Adoption de la Constitution d’Amanullah.
- 1929 – Désignation de Nader Khan (le père de Zaher Chah) à la succession au trône.
- 1931 – Adoption d’une nouvelle Constitution.
- 1964 – Adoption de la Constitution actuellement en vigueur depuis l’accord de Bonn de 2001.
- 1977 – Désignation du premier Président de la République d’Afghanistan, Daoud, et adoption d’une nouvelle Constitution.
- 1987 – Adoption d’une nouvelle Constitution.

Composition de la *Loya Jirga* 2002

Les tableaux ci-dessous ont été publiés en langue dari et en pachtouné,
par le Journal de la Commission indépendante de préparation
de la *Loya Jirga* d'urgence, n°2, 31 mars 2002.

Tableau 1.
Répartition des sièges de la *Loya Jirga* 2002

Répartition par catégories	Nombre de sièges	Sièges réservés aux femmes
Ensemble des sièges pourvus par des « circonscriptions » électorales	1051	-
Sièges réservés aux membres de l'autorité intérimaire	53	5
Sièges réservés aux Mollahs (autorités religieuses)	6	-
Sièges réservés aux grandes personnalités publiques	20	10
Associations socio-culturelles et minorités religieuses	51	12
Groupements scientifiques et professionnels	39	6
Sièges réservés aux Nomades	25	-
Sièges réservés aux diasporas	100	25
Sièges réservés aux populations déplacées	6	2
Sièges réservés aux femmes	100	100
Total	1451*	160

* *Ndlr* : À ce chiffre annoncé le 31 mars 2002, se seraient ajoutées 100 personnalités émanant de la société civile et de diverses factions – sans plus de précisions –, pour atteindre le nombre de 1551 délégués. L'ouverture de la *Loya Jirga* a ensuite été retardée de vingt-quatre heures par une cinquantaine de personnalités supplémentaires désireuses de participer à l'assemblée, sans y avoir été préalablement conviées.

Tableau 2.
Répartition géographique des sièges
réservés aux diasporas

Pays d'implantation	Nombre de sièges	Sièges réservés aux femmes
Pakistan	40	25
Iran	30	
Autres (dont 1 siège pour la France*)	30	
Total	100	25

* Il y a environ 5000 Afghans résidant officiellement en France.

Tableau 3.
Répartition détaillée des représentants
de certaines 'corporations'
(comprises dans le tableau 1.)

Catégories/ organismes représentés	Nombre de sièges	Sièges réservés aux femmes
Universités	38	5
Associations des invalides	3	1
ONG	5	2
Autres associations socio-culturelles	5	2
Artisans	4	-
Commerçants	10	-
Professions artistiques (hors écrivains)	5	-
Ecrivains et poètes	5	-
Intellectuels	5	-
Journalistes	5	-
Hindous	2	-
Sikhs	2	-
Total	89	10